



Hygiène et Sécurité



FHS01 - Hygiène et HACCP niveau 1

OBJECTIFS : Acquérir les fondamentaux des Bonnes Pratiques d'Hygiène en restauration.

PRE-REQUIS : Aucun

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum

EVALUATION DES ACQUIS : Résultats obtenus à l'exercice récapitulatif

DUREE : 1 jour - 7 heures

CONTENU DU COURS

Les bonnes pratiques d'hygiène en restauration (BPH)

- Une exigence des clients et des pouvoirs publics.
- Le paquet hygiène et les directives européennes.
- Une exigence de résultats de la part des professionnels et non seulement de moyens pour garantir la sécurité alimentaire.

La vie microbienne

- La multiplication microbienne.
- La prévention des dangers biologiques, physiques et chimiques.
- La Gestion des Bonnes Pratiques d'Hygiène.
- La prévention des contaminations manu portées.

L'hygiène alimentaire

- Une affaire de motivation et de bon sens.



S'approprier la mise en place d'un Plan de Maîtrise Sanitaire.

PRE-REQUIS : Connaître les fondamentaux des bonnes pratiques d'hygiène.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum

EVALUATION DES ACQUIS : Résultats obtenus à l'exercice récapitulatif

DUREE : 3 jours -
21 heures

CONTENU DU COURS

Le plan de maîtrise de sanitaire

- Les cas de la liaison chaude et de la liaison froide.
- La Gestion des Bonnes Pratiques d'Hygiène : Rédaction des BPH par l'entreprise.

Cas spécifiques

- Le stockage des matières premières.
- Les denrées végétales.
- Les denrées d'origine animale.
- Les produits laitiers.
- L'hygiène alimentaire en fabrication.
- Le plan de nettoyage et de désinfection.

Les bases du système haccp

- Origine de la méthode.
- Le Plan HACCP.
- Les 7 principes de l'HACCP.

L'analyse des dangers

- L'identification des mesures de maîtrise

L'identification des mesures de maîtrise

- Comment établir des mesures correctives (préventives et correctives)
- La gestion des produits non-conformes (procédure de retrait/rappel)
- La mise en place d'un système de traçabilité (initiation)
- Comment établir des procédures de vérification.
- Comment établir un système d'enregistrement et de documentation.
- Comment faire vivre au quotidien le système HACCP sur le site.
- La Gestion des BPH et l'application de l'HACCP.



FHS03 - Initiation à la Gestion des Déchets Industriels

OBJECTIFS : Identifier les grandes réglementations applicables aux déchets industriels. Connaître les principales filières de valorisation et de traitement

PRE-REQUIS : Aucun

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum.

DUREE : 3 jours - 21 heures

PUBLIC : public en contact avec des déchets industriels

CONTENU DU JOUR 1

Les différentes catégories de déchets industriels

- Les déchets industriels banals
- Les déchets industriels dangereux
- Les autres déchets industriels

Le cadre réglementaire

- Les principales réglementations des déchets industriels
- La nomenclature des déchets
- Les plans régionaux des déchets industriels dangereux
- Les réglementations des installations classées
- Le transport de déchets
- Les obligations à respecter
- Les procédures

CONTENU DU JOUR 2

Les différents organismes intervenant dans le domaine des déchets

- Les DIRE (ou DREAL)
- l'Ademe
- les agences de l'eau

Les études Déchets

- Les lignes directrices
- L'audit Déchets : objectifs et contenu

CONTENU DU JOUR 3

Les filières de traitement

- Les filières de valorisation
- Les centres d'enfouissement technique
- Les caractéristiques techniques
- L'incinération des déchets industriels
- Les traitements physico-chimiques



Sécurité

FSEC01 - Sauveteur Secouriste du Travail SST



OBJECTIFS : Préparer un diplôme SST délivré par la Caisse Régionale d'Assurance Maladie conformément au programme par l'INRS

PRE-REQUIS : Aucun

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum.

EVALUATION DES ACQUIS : Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des Sauveteurs Secouristes du Travail (SST).

DUREE : 2 jours - 14 heures

PUBLIC : Tout salarié d'entreprise

CONTENU DU COURS 1

Le Sauveteur-Secourisme du Travail (SST)

- Identifier son rôle en tant que secouriste
- Les principaux indicateurs de santé au travail dans l'établissement ou dans la profession.- Intérêt de la prévention des risques professionnels- Qu'est-ce qu'un Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ?- Identifier son rôle en tant que "préventeur" dans son entreprise
- Le cadre juridique de l'intervention du SST- Présentation du programme SST- La méthode de recherche des risques persistants et celle d'examen rapide d'une victime seront reprises au cours de chaque séance pratique.

Rechercher les dangers persistants pour protéger

- Formation générale à la prévention.
- Rendre le SST capable de « Protéger » en utilisant les notions développées dans la législation actuelle relative à l'évaluation des risques (Article L 230-2 (ancien Code du Travail) = Article L 4121-1 (nouveau Code du Travail) et Article R 230-1 (ancien Code du Travail) = R 4121-1 (nouveau Code du Travail)).- Connaître l'alerte aux populations.
- Identifier les dangers réels ou supposés dans la situation concernée.
- Reconnaître, sans s'exposer lui-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement.
- Identifier les dangers dans la situation concernée.
- Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés
- Imaginer, sous forme de scénarios simples, à partir des éléments matériels observés et des informations recueillies, les circonstances dans lesquelles pourraient se concrétiser les accidents liés aux dangers identifiés.
- Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime de la zone dangereuse sans s'exposer lui-même.
- Définir les actions à réaliser permettant la suppression éventuelle du (des) danger(s) identifié(s).
- Repérer les matériels spécifiques permettant cette suppression.
- Assurer ou faire assurer, par la personne la plus apte et pour une suppression permanente, la mise en ?uvre de ces matériels.- Lorsque la suppression du danger identifié ne peut être envisagée de manière réaliste, faire en sorte de rendre impossible, en l'isolant, l'exposition de quiconque à ce danger.
- En cas d'impossibilité de suppression ou d'isolement du (des) danger(s) identifié(s), reconnaître les situations non dangereuses dans lesquelles il pourra dégager la victime.
- Dégagement d'urgence par traction de la victime au sol.

De « Protéger » à « Prévenir »

Cette séquence met en évidence la similitude des compétences attendues, aussi bien en matière de « protection » (intervention sur une situation d'accident du travail) qu'en matière de « prévention » des accidents du travail ou des maladies professionnelles (intervention sur situation de travail), de la part des SST. Elle doit permettre la translation de la formation à l'action « protéger » vers l'action « prévenir ». La mise en application de cette démarche est continue tout au long de la formation et plus particulièrement dans l'exploitation des situations d'accident simulé.

CONTENU DU COURS 2

- Repérer des dangers dans une situation de travail.- Observer l'environnement et identifier les dangers supposés dans la situation de travail concernée.- Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés.- Imaginer, à partir de ces observations; les circonstances dans lesquelles pourraient se concrétiser des blessures ou des atteintes à la santé liées aux dangers identifiés.- Supprimer ou isoler des dangers, dans la limite de son champs de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.- Définir les actions de prévention ou de protection à réaliser permettant la suppression éventuelle du (des) danger(s) identifié(s).- Mettre en ?uvre les actions de prévention ou de protection définies précédemment. **Examiner la victime et Faire Alerter**

- Examiner la(les) victime(s) avant et pour la mise en ?uvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.- De faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.



De "Faire Alerter" à "Informer"

Rendre compte sur les dangers identifiés (ou sur les situations dangereuses repérées) et sur les actions éventuellement mises en œuvre à son responsable hiérarchique et/ou le(s) personne(s) chargée(s) de prévention dans l'entreprise.

Secourir

Effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (des) victime(s). a) La victime saigne abondamment ; b) La victime s'étouffe

; c) La victime répond, elle se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux ; d) La victime répond, elle se plaint de brûlures ; e) La victime répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements ; f) La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment ; g) La victime ne répond pas, elle respire ; h) La victime ne répond pas, elle ne respire pas ;

Situations inhérentes aux risques spécifiques

On appelle risque spécifique, tout risque qui nécessite, de la part du SST (Sauveteur Secouriste du Travail), une conduite à tenir complémentaire ou différente de celle enseignée dans sa formation de base. L'avis du médecin du travail dans ce domaine est particulièrement important.

Risques spécifiques : par exemple : désamiantage, hyperbarie, acide fluorhydrique, acide cyanhydrique, ?Conduites particulières à tenir : par exemple : pose du garrôt sur un chantier de désamiantage, oxygénothérapie, antidote en accompagnement, utilisation de techniques d'intervention et de matériels spécifiques.

Utilisation du défibrillateur (DSA : Défibrillateur Semi-Automatique ou DAE : Défibrillateur Automatisé Externe)

Partie théorique- La défibrillation semi-automatique ou Automatisé externe (historique)- L'arrêt cardio-respiratoire- La chaîne de suivie- La réanimation cardio-respiratoire- Le défibrillateur

Partie pratique- Procédure opérationnelle d'utilisation du DSA ou du DAE- Conditions d'utilisation (sécurité)- Recueil et transmissions de données- Cas concrets



FSEC01R - RECYLAGE SST

OBJECTIFS : Entretenir, actualiser et perfectionner ses connaissances en secourisme « SST ». Rester efficace dans les gestes à accomplir lors d'un accident Conserver la validité du diplôme initial.

PRE-REQUIS : Etre titulaire du S.S.T.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum.

EVALUATION DES ACQUIS : L'évaluation continue permet, si elle est favorable de prolonger de 24 mois la durée de validité du certificat de « sauveteur secouriste du travail » délivré par l'Assurance Maladie-Risques Professionnels/INRS. Cette formation est assurée par un formateur certifié par l'Assurance Maladie & Risques Professionnels/INRS

DUREE : 1
journA©e - 7
heures

PUBLIC : Membres du CHSCT. Responsables Ressources Humaines Tous les sauveteurs secouriste du travail

CONTENU DE LA FORMATION

Programme défini par l'INRS pour la formation des recyclages SST.

Généralités :

- Les accidents du travail liés à l'activité du site.
- L'intérêt de la prévention.
- Le rôle du SST

Rappels du programme officiel.

- Mise en situation et simulation.

- Analyse critique et commentaires des accidents survenus :
- Causes.
- Traitement et mesures de prévention.
- Etude de cas particuliers propres aux risques

Rappel et mise en application des thèmes énoncés ci-dessous.

- L'identification des sources de risques en matière d'écrasement, d'électrisation, d'incendie ou d'explosion, d'asphyxie.
- Les actions à réaliser pour supprimer ou isoler le risque, voire soustraire la victime sans exposer le secouriste.
- Les procédures et moyens d'alerte et de secours de l'entreprise. Si nécessaire :- Les situations inhérentes aux risques spécifiques à l'entreprise et à la profession.
- La protection L'alerte
- La victime s'étouffe
- La victime saigne abondamment La victime est inconsciente
- La victime ne respire plus (RCP) La victime se plaint d'un malaise
- La victime se plaint après un traumatisme
- Apprentissage à la mise en œuvre du Défibrillateur (D.S.A ou D.A.E)

Notez-bien :

- EFFECTIF > 4 minimum à 10 maximum
- Ce programme de formation est donné selon la Circulaire CNAM 53/2007 en vigueur.
- Le premier recyclage doit avoir lieu au bout de 12 mois à la date anniversaire qui suit la formation initiale.
- Après le recyclage doit avoir lieu tous les deux ans maximum.
- la durée est de 7 H pour un groupe de 10 personnes. Au-delà de 10, la durée de la formation est majorée d'une demi-heure par personne supplémentaire.



FSEC02 - Equipiers de première intervention EPI

OBJECTIFS : Connaissance parfaite du lieu de travail, réagir et agir rapidement et efficacement face aux différents types de feu, connaître parfaitement les consignes de sécurité générales et particulières

PRE-REQUIS : Aucun

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum.

EVALUATION DES ACQUIS : exposés, vidéo, travaux de groupe, exercices pratiques avec matériels hydrauliques.

DUREE : 1 jour - 7 heures

PUBLIC : Personne souhaitant être équipier de première intervention ou justifiant d'un niveau équivalent

CONTENU DU COURS

Programme théorique :

- Le feu, l'incendie
- La prévention : les causes de l'incendie
- Les conséquences des incendies : humaines, environnementales, financières
- La combustion
- La propagation
- Les classes de feu
- Les agents extincteurs

- Les différents extincteurs : reconnaissance en local et mode d'emploi
- Les Robinets d'Incendie Armés
- Les moyens de secours internes à l'entreprise
- Visites et reconnaissance en local des moyens de secours de l'entreprise
- L'incendie : avant et pendant
- Les consignes de sécurité et d'évacuation, leur application

Programme pratique :

- Réaction sur un début d'incendie simulé
- Application des consignes de sécurité
- Reconnaissance et mode d'emploi de l'extincteur approprié au type de feu
- Sensibilisation pratique
- Les réflexes sur la conduite à tenir en cas d'incendie, les consignes, l'alarme, l'évacuation
- Le mode d'emploi des extincteurs

- La mise en oeuvre des moyens d'extinction
- Visite et reconnaissance en local des moyens de secours.



FSEC03 - Équipiers de seconde intervention ESI

OBJECTIFS : Agir efficacement en seconde intervention sur un feu en plein développement, Connaître et savoir utiliser les différents moyens hydrauliques de lutte contre l'incendie

PRE-REQUIS : Etre équipier de première intervention ou justifiant d'un niveau équivalent

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum.

EVALUATION DES ACQUIS : exposés, vidéo, travaux de groupe, exercices pratiques avec matériels hydrauliques.

DUREE : 1 jour - 7 heures

PUBLIC : Tout public EPI ou équivalent

CONTENU DU COURS

Programme théorique :

- Rappels
- Le triangle de feu
- Les procédés d'extinction.

- L'intervention de l'ESI
- La marche générale des opérations
- La sécurité collective
- La sécurité individuelle
- La communication et la restitution des informations.

- Matériels hydrauliques
- Les R.I.A. (robinets d'incendie armés)
- Les extincteurs à roues
- Les installations hydrauliques de lutte contre l'incendie (eau et mousse)
- Les colonnes sèches en eau des systèmes
- Les systèmes d'extinction automatique.

- La prévention
- Les règles de prévention
- Les systèmes de sécurité incendie
- Les dispositifs d'évacuation
- Les moyens de protection physique d'un bâtiment.

Programme pratique :

- Utilisation d'extincteurs sur feux réels de différentes classes (seul et en binôme)
- Connaissance et repérage des moyens d'extinction de l'entreprise (fixes et mobiles)
- Initiation à la mise en oeuvre des R.I.A.

FSEC04 - CACES R372M - engins de chantier



OBJECTIFS : Obtention du CACES® par le ou les salariés afin de permettre la délivrance de l'autorisation de conduite par le chef d'entreprise.

PRE-REQUIS : Etre âgé d'au moins 18 ans, savoir lire et écrire

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum.

EVALUATION DES ACQUIS : Délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®), suivant les résultats obtenus par le ou les candidats.

DUREE : 5 jours - 35 heures

PUBLIC : Tout salarié appelé à conduire, même de manière occasionnelle, un des matériels concernés par la recommandation R372M.

CONTENU

Module théorique :

- Bilan des connaissances et/ou compétences
- Connaissances de base du code de la route
- Connaissance de la réglementation
- Devoirs et responsabilités du conducteur des engins de chantier- Classification et technologie des engins de chantier
- Risques inhérents au fonctionnement et à l'entretien des
- engins de chantier
- Règles de conduite
- Sécurité et maniabilité

Formation pratique :

- Mise en pratique des connaissances et/ou compétences
- Vérifications des connaissances de base du code de la route
- Vérifications des connaissances de la réglementation
- Devoirs et responsabilités du conducteur des engins de chantier
- Vérifications des connaissances de la classification et de la technologie des engins de chantier
- Vérifications des connaissances des risques inhérents au fonctionnement et à l'entretien des engins de chantier
- Vérifications des connaissances des règles de conduite
- Mise en pratique des connaissances de sécurité et de maniabilité

EVALUATION ET VALIDATION DE COMPETENCES TESTS CACES® R372M

Test théorique

- Connaissances des règles fondamentales liées aux manoeuvres particulières
- Connaissance de la réglementation, normalisation et textes de la Sécurité sociale, code pénal...
- Devoirs et responsabilités du conducteur des engins de chantier
- Classification et technologie des engins de chantier
- Vérifications et préparation à la mise en route, précaution de l'arrêt
- Risques inhérents au fonctionnement des engins de chantier, règles de sécurité générales et particulières

Test pratique:

- La technologie : Vérification des engins, préparation avant mise en route, maintenance des engins de chantier - Essais
- sécurité et contrôle- La sécurité : Application des règles de sécurité en manoeuvres - Conduite avec différents types de sol et d'environnement - Maîtrise du matériel
- Fin de poste

POINT REGLEMENTAIRE :

Article R.233-13-19 ? décret du 02/12/98 du Code du travail

- "La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate. Cette formation doit être complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire."

FSEC05 - CACES R386 - Plates-Formes Elevatrices de Personnes et/ou Nacelles



OBJECTIFS : Obtention du CACES® par le ou les salariés afin de permettre la délivrance de l'autorisation de conduite par le chef d'entreprise

PRE-REQUIS : Etre âgé d'au moins 18 ans, Savoir lire et écrire

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum.

EVALUATION DES ACQUIS : Délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®), suivant les résultats obtenus par le ou les candidats.

DUREE : 3 jours - 21 heures

PUBLIC : Tout salarié appelé à conduire, même de manière occasionnelle, un des matériels concernés par la recommandation R386.

CONTENU

Module théorique :

- Bilan des connaissances et/ou compétences
- Connaissances de base du code de la route
- Connaissance de la réglementation
- Devoirs et responsabilités du conducteur de PEMP et/ou

de nacelle- Classification et technologie des PEM et/ou des nacelles de nacelle- Vérifications des connaissances de la classification et de

- Risques inhérents au fonctionnement et à l'entretien des PEMP et/ou des nacelles- Règles de conduite
- Sécurité et maniabilité

Formation pratique :

- Mise en pratique des connaissances et/ou compétences
- Vérifications des connaissances de base du code de la route- Vérifications des connaissances de la réglementation
- Devoirs et responsabilités du conducteur de PEMP et/ou

la technologie des PEMP et/ou des nacelles- Vérifications des connaissances des risques inhérents au fonctionnement et à l'entretien des PEMP et/ou des nacelles- Vérifications des connaissances des règles de conduite

- Mise en pratique des connaissances de sécurité et de maniabilité

EVALUATION ET VALIDATION DE COMPETENCES TESTS CACES® R386

Test théorique

- Connaissances des règles fondamentales liées aux manoeuvres particulières- Connaissance de la réglementation, normalisation et textes de la Sécurité sociale, code pénal...- Devoirs et responsabilités du conducteur de PEMP et/ou

de nacelle- Classification et technologie des PEMP et/ou des nacelles - Maîtrise de la circulation sur sol plat et en pente et des manoeuvres-

- Vérifications et préparation à la mise en route, précaution de l'arrêt- Risques inhérents au fonctionnement des PEMP et/ou des nacelles, règles de sécurité générales et particulières

Test pratique

- La technologie : Vérification des engins, préparation avant mise en route, maintenance des PEMP et/ou des nacelles - Essais sécurité et contrôle- La sécurité : Application des règles de sécurité en manoeuvres - Conduite sur différents types de sols et d'environnement

Fin de poste

POINT REGLEMENTAIRE :

Article R.233-13-19 ? décret du 02/12/98 du Code du travail

- "La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate. Cette formation doit être complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire."



FSEC06 - CACES R389 - chariots automoteurs à conducteur porté

OBJECTIFS : Obtention du CACES® par le ou les salariés afin de permettre la délivrance de l'autorisation de conduite par le chef d'entreprise

PRE-REQUIS : Etre âgé d'au moins 18 ans, Savoir lire et écrire

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum.

EVALUATION DES ACQUIS : Délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®), suivant les résultats obtenus par le ou les candidats.

DUREE : 5 jours - 35 heures

PUBLIC : Tout salarié appelé à conduire, même de manière occasionnelle, un des matériels concernés par la recommandation R389

CONTENU

Module théorique :

- Bilan des connaissances et/ou compétences
- Connaissances de base du code de la route
- Connaissance de la réglementation
- Devoirs et responsabilités du conducteur de chariots élévateurs
- Classification et technologie des chariots
- Risques inhérents au fonctionnement et à l'entretien des chariots
- Règles de conduite
- Sécurité et maniabilité

Formation pratique :

- Mise en pratique des connaissances et/ou compétences
- Vérifications des connaissances de base du code de la route
- Vérifications des connaissances de la réglementation
- Devoirs et responsabilités du conducteur de chariots
- Vérifications des connaissances de la classification et de la technologie des chariots
- Vérifications des connaissances des risques inhérents au fonctionnement et à l'entretien des chariots
- Vérifications des connaissances des règles de conduite
- Mise en pratique

EVALUATION ET VALIDATION DE COMPETENCES TESTS CACES® R389M

Test théorique

- Connaissances des règles fondamentales liées aux manoeuvres particulières
- Connaissance de la réglementation, normalisation et textes de la Sécurité sociale, code pénal...
- Devoirs et responsabilités du conducteur de chariot
- Classification et technologie des chariots
- Vérifications et préparation à la mise en route, précaution de l'arrêt
- Risques inhérents au fonctionnement des chariots, règles de sécurité générales et particulières

Test pratique

- La technologie : Vérification des engins, préparation avant mise en route, maintenance des chariots - Essais sécurité et contrôle
- La sécurité : Application des règles de sécurité en manoeuvres - Conduite sur différents types de sols et avec différents types de charges - Maîtrise de la circulation sur sol plat et en pente et des manoeuvres avec charges encombrantes - Gerbage en palettier et en pile à hauteur variable - Chargement et déchargement de véhicule à partir d'un quai ou d'une remorque -- Fin de poste

POINT REGLEMENTAIRE :

Article R.233-13-19 ? décret du 02/12/98 du Code du travail

- "La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate. Cette formation doit être complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire."



FSEC07 - CACES R390 - Grues Auxiliaires de Chargement de Véhicule

OBJECTIFS : Obtention du CACES® par le ou les salariés afin de permettre la délivrance de l'autorisation de conduite par le chef d'entreprise.

PRE-REQUIS : Etre âgé d'au moins 18 ans, savoir lire et écrire

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum.

EVALUATION DES ACQUIS : Obtention du CACES® par le ou les salariés afin de permettre la délivrance de l'autorisation de conduite par le chef d'entreprise

DUREE : 2 jours - 14 heures

PUBLIC : Tout salarié appelé à conduire, même de manière occasionnelle, un des matériels concernés par la recommandation R390

CONTENU

Module théorique :

- Bilan des connaissances et/ou compétences
- Connaissances de base du code de la route
- Connaissance de la réglementation
- Devoirs et responsabilités du conducteur de GACV
- Classification et technologie des GACV
- Risques inhérents au fonctionnement et à l'entretien des GACV
- Règles de conduite
- Sécurité et maniabilité

Formation pratique :

- Mise en pratique des connaissances et/ou compétences
- Vérifications des connaissances de base du code de la route
- Vérifications des connaissances de la réglementation
- Devoirs et responsabilités du conducteur de GACV
- Vérifications des connaissances de la classification et de la technologie des GACV
- Vérifications des connaissances des risques inhérents au fonctionnement et à l'entretien des GACV
- Vérifications des connaissances des règles de conduite
- Mise en pratique des connaissances de sécurité et de maniabilité

EVALUATION ET VALIDATION DE COMPETENCES TESTS CACES® R390

Test théorique

- Connaissances des règles fondamentales liées aux manoeuvres particulières
- Connaissance de la réglementation, normalisation et textes de la Sécurité sociale, code pénal...
- Devoirs et responsabilités du conducteur de GACV
- Classification et technologie des GACV
- Vérifications et préparation à la mise en route, précaution de l'arrêt
- Risques inhérents au fonctionnement des GACV, règles de sécurité générales et particulières

Test pratique

- La technologie : Vérification des engins, préparation avant mise en route, maintenance des GACV - Essais sécurité et contrôle
- La sécurité : Application des règles de sécurité en manoeuvres - Conduite avec différents types de charges et d'environnement - Maîtrise du balan et des commandes
- Fin de poste

POINT REGLEMENTAIRE :

Article R.233-13-19 ? décret du 02/12/98 du Code du travail

- "La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate. Cette formation doit être complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire."



FSEC08 - Habilitation électrique - non electricien - niveaux H0/B0

OBJECTIFS : Connaître les dangers liés à l'électricité ; Respecter les prescriptions de sécurité définies par la publication UTE C18-510.

PRE-REQUIS : Aucun

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum.

EVALUATION DES ACQUIS : - Exposés et discussions étayés de textes illustrés par des diaporamas et films - Remise à chaque stagiaire d'un document écrit - Contrôle des connaissances assuré tout au long du stage

DUREE : 2 jourS - 14 heures

PUBLIC : Personnel non électricien effectuant des opérations simples sur des installations électriques (ouvertures d'armoires ou de coffrets) ou exerçant son activité à proximité d'installations électriques

CONTENU

Notions élémentaires d'électricité

- Mise en évidence des notions importantes telles que la tension et le courant
- Evaluation des risques
- Exemple d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit)
- Classement des installations
- Interventions et travaux non électriques en BT
- Travaux non électriques en HT

Comment travailler en sécurité

- Distances de sécurité
- Autorisation de travaux
- Lecture de la signalisation
- Principe et exemples de verrouillage

- Manoeuvre et consignation / rôle des intervenants
- Matériel de sécurité électrique
- Outils électriques portatifs à main
- Outillage non spécifique aux électriciens
- Incendie dans les installations électriques

Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

Pratique

- Présentation des équipements électriques
- Installation HT/BT, Comptage, Armoires, coffrets, canalisations
- Revue des dangers inhérents à ces différents équipements

EVALUATION DU STAGE

- A l'issue du stage, le formateur formulera à l'employeur un avis l'aidant ainsi à définir le contenu du titre d'habilitation

POINT REGLEMENTAIRE

Décret du 14/11/88 Article 48

- « L'employeur ne peut confier les travaux ou opérations sur des installations électriques ou à proximité de conducteurs nus sous tension qu'à des personnes qualifiées pour les effectuer et possédant une connaissance des règles de sécurité en matière électrique adaptée aux travaux ou opérations à effectuer »



FSEC09 - Habilitation électrique - electricien - niveaux H1/B1/B2/BR/BC

OBJECTIFS : Mettre en application les prescriptions de sécurité de la publication UTE C18-510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages électriques

PRE-REQUIS : Connaissances de base en électricité ou bonne expérience pratique professionnelle.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum.

EVALUATION DES ACQUIS : Exposés et discussions étayés de textes illustrés par des diaporamas et films - Remise à chaque stagiaire d'un document écrit et d'un carnet UTE **DUREE :** 3 jours - 21 heures

PUBLIC : Personnel électricien chargé d'assurer des consignations, des travaux de dépannage, interventions ou essais sur des ouvrages électriques.

CONTENU

Généralités

- Présentation de la procédure d'habilitation selon le recueil UTE 18-510

Evaluation des risques

- Exemples d'accidents
- Classement des installations

Règles de sécurité dans l'environnement électrique

- Les personnes intervenantes
- Les ouvrages électriques
- Les opérations
- Les zones d'environnement
- Les documents écrits
- Les fonctions d'appareillage, l'usage des plans et des schémas, l'intérêt des verrouillages et inter verrouillages

Incidence de la conception des équipements sur la sécurité du personnel

Opérations Basse Tension

- Travaux hors tension en BT :
- La consignation et la déconsignation en BT
- Missions du chargé de consignation, du chargé de travaux et de l'exécutant

Travaux au voisinage de pièces nues sous tension

BT :

- Evaluation des risques, Procédures à mettre en oeuvre,
- Mission du surveillant de sécurité électrique
- Intervention en BT
- Interventions de dépannage et de connexion :
remplacements de fusibles, de lampes, et
d'accessoires d'appareils d'éclairage ; **Opération
d'entretien avec présence de tension**
- La sécurité lors des opérations de mesurage
- Appareils électriques amovibles et portatifs à main
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident
d'origine électrique

Pratique

- Présentation des équipements électriques
- Installation HT/BT, Comptage, Armoires, coffrets,
canalisations
- Revue des dangers inhérents à ces différents
équipements

Evaluation de stage

EVALUATION DU STAGE

A l'issue du stage, le formateur formulera à l'employeur un avis l'aidant ainsi à définir le contenu du titre d'habilitation

POINT REGLEMENTAIRE

Décret du 14/11/88 Article 48

- « L'employeur ne peut confier les travaux ou opérations sur des installations électriques ou à proximité de conducteurs nus sous tension qu'à des personnes qualifiées pour les effectuer et possédant une connaissance des règles de sécurité en matière électrique adaptée aux travaux ou opérations à effectuer »



FSEC10 - Réaliser un plan de prévention

OBJECTIFS : Réaliser un plan de prévention : inspection préalable, forme, contenu

PRE-REQUIS : Aucun

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum.

DUREE : 1 journée

PUBLIC : Donneur d'ordre, personnel d'entreprise en relation avec les entreprises extérieures personnel des entreprises extérieures, responsable de service, responsable sécurité

CONTENU

ENJEUX DE LA SECURITE ENTREPRISES EXTERIEURES

- Définition de la sous-traitance
- La situation de la sous-traitance : actualités, avantages et risques- Les statistiques d'accidents
- Les notions de responsabilités, cas de jurisprudence
- La nécessité d'un management de la sécurité pour les entreprises extérieures

RISQUES ET PREVENTION

- Les risques d'une intervention (entreprise, prestation, co-activité)- Les catégories de risques d'un chantier : circulation, manutention...- La prévention technique (décret du 8 janvier 1965, ...)
- Les principes généraux de prévention
- La signalisation des dangers
- Exemples de travaux occasionnant des risques d'interférences- L'évaluation des risques des entreprises (document unique)

REGLEMENTATION

- Le décret 92-158 du 20 février 1992 : champ d'application, dispositions générales, mesures préalables à l'exécution d'une opération, mesures pendant le déroulement, locaux et installations, médecine du travail CHSCT- Les limites avec la coordination de chantiers
- Cas particulier : les opérations de chargement et de déchargement arrêté du 26 avril 1996

EXERCICE D'APPLICATION

- Intégration des exigences dans la démarche projet : Consultation des entreprises, procédures, consignes et plans.
- La rédaction d'un plan de prévention à partir d'un cas concret



FSEC11 - Manipulation des extincteurs

OBJECTIFS : Connaître les différents types d'extincteurs et savoir les utiliser. Donner l'alarme et apprendre à maîtriser un feu naissant avec les moyens de secours adaptés **PRE-REQUIS :** Aucun
METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum.
DUREE : 4 heures
PUBLIC : tout public

CONTENU DU COURS

Pratique

- Les consignes de sécurité en cas d'incendie
- Les différents types d'extincteurs
- Identifier le type de feu
- Les consignes en cas d'évacuation
- Exercices pratiques de manipulation d'extincteurs sur feu d'exercice

Mises en situation

- Manipulation diverses

POINT REGLEMENTAIRE

Article R.232-12-21 du code du travail

Ces exercices et essais périodiques doivent avoir lieu au moins tous les 6 mois.

La consigne doit prévoir des essais et visites périodiques du matériel

Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre de sécurité tenu à la disposition de l'inspecteur du travail. se servir des moyens de premiers secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires et des exercices au cours desquels le personnel apprend à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme.

FSEC12 - Gestes et postures



OBJECTIFS : Connaître les risques physiques dus à la manutention manuelle. Appliquer les principes de sécurité physique.

PRE-REQUIS : Aucun

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum.

DUREE : 1 jour - 7 heures

PUBLIC : Toute personne concernée par la manutention manuelle

CONTENU DU COURS

Apports théoriques

- réglementation
- sensibilisation aux risques d'accident par manutention
- notions d'anatomie
- précautions nécessaires au déplacement de charges
- postures de travail

Apports pratiques

- exercices pratiques avec mises en situation sur poste de travail
- Correction des comportements

POINT REGLEMENTAIRE

Article R.231-71 du code du travail

- « l'employeur doit faire bénéficier les travailleurs dont l'activité comporte des manutentions manuelles :
- d'une formation sur les risques qu'ils encourent lorsque les activités ne sont pas exécutées d'une manière techniquement correcte

- d'une formation adéquate à la sécurité relative à l'exécution de ces opérations ; au cours de cette formation, qui doit être essentiellement à caractère pratique, les travailleurs sont instruits sur les gestes et postures à adopter pour réaliser en sécurité les manutentions manuelles. »



FSEC15 - CACES R318 - Ponts roulants

OBJECTIFS : Durant cette formation, les participants sont formés aux règles de conduite et d'entretien des ponts roulants portiques et semi-portiques. La formation à la conduite des ponts roulants est une véritable préparation au Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES R 318).

PRE-REQUIS : Aucun

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum.

DUREE : 1 jour - 7 heures

PUBLIC : Conducteurs de ponts roulants

CONTENU DU COURS

Réglementation et texte de la sécurité sociale :

- Avant d'utiliser l'appareil,
- Lors de la manutention des charges,
- Lors de l'arrêt de la machine en fin de journée.

Technologie des palans et des ponts roulants:

- Définition d'un appareil de levage,
- Les différents déplacements,
- Connaître les principaux types de ponts roulants.
- Connaître les caractéristiques principales :
- Des principaux composants,
- Des différents mécanismes.
- Connaître les différents types de commandes des appareils.

Sécurité :

- Identifier les principaux risques lors de l'utilisation des ponts roulants,
- Identifier les principaux risques liés à l'environnement,
- Les dispositifs de sécurité,
- Maintenance des ponts roulants,
- Consignes de sécurité,
- La gestuelle de commandement.
- Connaître les règles de stabilité :
- Evaluation des charges
- Condition d'équilibre,
- Connaître les règles d'élingages.

Application pratique :

- Procédure de mise en route et d'arrêt en fin de journée des ponts roulants,
- Parcours à vide et en charge,
- Exercices de précision,
- Maîtrise de la gestuelle de commandement.- conforme à la recommandation R 318.



FSEC16 - Evacuation guide et serre file

OBJECTIFS : Connaître les principes de base du feu et de l'extinction. Repartir et connaître les missions des guides et serre-file, les techniques et les consignes d'évacuation.

PRE-REQUIS : Aucun

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum.

EVALUATION DES ACQUIS : Inscription sur le registre de sécurité. Une mise en situation avec de la fumée froide est effectuée en fin de formation pour évaluer le comportement et le rôle des chargés d'évacuation

DUREE : 2 heures

PUBLIC : Tout public

CONTENU DU COURS

Quelles sont les causes les plus fréquentes des incendies ?

- Le triangle du feu.
- Les classes de feu.
- Qu'est-ce que la combustion ?
- Comment prévenir les risques ?

Quels sont les grands principes d'extinction d'un feu ?

- Les moyens d'extinction.
- Visite de l'établissement
- Reconnaissance des itinéraires d'évacuation et des points de rassemblements
- Mise en place de l'alarme et de l'alerte

POINT REGLEMENTAIRE :

Article R.232-12-21 du code du travail

- La consigne doit prévoir des essais et visites périodiques du matériel les 6 mois.
- et des exercices au cours desquels le personnel apprend à

reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à sont consignées sur un registre de sécurité tenu à la disposition de se servir des moyens de premiers secours et à exécuter les diverses manoeuvres nécessaires.

Plan d'évacuation

- Balisage par rapport à l'évacuation
- Détermination des guides et serre-files par zone, étage, etc?
- Formations théoriques et pratiques des guides et serre-files
- Missions respectives et spécifiques de chacun
- Alarme, alerte mise hors de danger du personnel
- Technique d'évacuation générale et spécifique à votre établissement
- Reconnaissance de l'itinéraire
- Point de rassemblement

- Ces exercices et essais périodiques doivent avoir lieu au moins tous

- Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu

l'inspecteur du travail.

FSEC17 - Autorisation de conduite



OBJECTIFS : Maîtriser les règles de conduite concernant les chariots automoteurs à conducteur porté dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes et le matériel. **PRE-REQUIS :** Aucun

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum.

DUREE : 2 à 3 jours

PUBLIC : tout public

CONTENU DU COURS

NOTIONS DE SECURITE

- Les accidents du travail
- Les conséquences physiques et pécuniaires
- Les responsabilités
- Conseils en prévention des accidents du travail

TEXTES REGLEMENTAIRES S'APPLIQUANT A L'UTILISATION DU CHARIOT AUTOMOTEUR

LES CHARIOTS AUTOMOTEURS (TYPES, TECHNOLOGIE, DISPOSITIFS DE SECURITE)

REGLES DE STABILITE, D'EQUILIBRE, CAPACITE DU CHARIOT, PLAQUES DE CHARGES

- Fourches et organes de préhension spécifiques
- Accessoires
- Potence
- Tablier
- Pincés, etc...

POINT REGLEMENTAIRE :

Article R.233-13-19 décret du 02/12/98 du Code du travail

- "La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate. Cette formation doit être complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire."

CONDUITE EN SECURITE DES CHARIOTS SELON REGLES D'APPLICATION

- Conduite de l'appareil en charge dans le milieu de travail
- Vérification de l'appareil

UTILISATION PRATIQUE DU CHARIOT AUTOMOTEUR

- Prise de poste
- Chargement et déchargement
- Circulation
- Fin de poste

FSEC18 - Le Document Unique



OBJECTIFS : Connaître et répondre aux exigences du décret n°2001-1016 du 5/11/2001. Être capable de rédiger le document unique exigé par le décret dans une démarche de prévention.

PRE-REQUIS : Aucun

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum.

DUREE : 1 jour

PUBLIC : Tout Public

CONTENU DU COURS

LA REGLEMENTATION EN MATIERE D'EVALUATION ET PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

LE RISQUE

- Définition ? recherche des différents types de risques
- COMMENT PROCEDER A L'ANALYSE DES RISQUES SUR LE TERRAIN ? (Methodologie)
- Définition des unités de travail,
- Observation et analyse des postes et des situations de travail,
- Etablissements des scénarii de risque,
- Evaluation, hiérarchisation et cotation des risques (discussion, confrontation des participants).

POINT REGLEMENTAIRE

Article R 230-1 du code du travail ? Décret du 5 novembre 2001

- «L'employeur transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la sécurité et la santé des travailleurs à laquelle il doit procéder en application du paragraphe III (a) de l'article L. 230-2. Cette évaluation comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'entreprise ou de l'établissement.

REDACTION DU DOCUMENT

- Comment rédiger le document unique

(forme et contenu) **CONSTRUCTION**

D'UNE TRAME DE PLAN D'ACTIONS

BILAN & CONCLUSION

- La mise à jour est effectuée au moins chaque année ainsi que lors de toute décision d'aménagement important modifiant les conditions d'hygiène et de sécurité ou les conditions de travail.»

FSEC19 - Port du harnais



OBJECTIFS : Acquérir les connaissances techniques relatives à l'utilisation du harnais et des systèmes anti-chutes, pour évoluer en toute sécurité pour tous les travaux et accès en hauteur.

PRE-REQUIS : Aucun

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum.

DUREE : 4 heures

PUBLIC : Toutes personnes utilisant un harnais même de manière ponctuelle pour des accès et travaux en hauteur.

CONTENU DU COURS

MODULE THEORIQUE

- Sensibilisation aux chutes de hauteur
- Textes réglementaires européens et nationaux
- Droits et devoirs employeurs/employés
- La protection collective
- La protection individuelle (Normes/obligations)

MODULE PRATIQUE

- Présentation des EPI adaptés au travail en hauteur Harnais/Antichutes/Ancrages- Réalisation de points d'ancrages provisoires et des noeuds sur cordes- Déplacements verticaux à la longe antichute
- Accès sur toitures pentes et terrasses
- Atelier de travail / Installation d'équipements
- Mise en place de lignes de vie provisoires
- Utilisation des systèmes antichutes sur support d'assurage flexibles et rigides.

Mise en situation des stagiaires

- Analyse et actions correctives
- Bilan et évaluation individualisée
- Validation d'aptitude au travail en hauteur



FSEC20 - CERTIFICAT PREVENTION SECOURS

OBJECTIFS : Etre acteur de la prévention, participer à l'amélioration des conditions de travail, assurer la qualité des soins et à la sécurité des personnes malades et à mobilité réduite.

PRE-REQUIS : Aucun

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum.

EVALUATION DES ACQUIS : Certificat prévention sécurité

DUREE : 3 jours - 21 heures

PUBLIC : Salariés travaillant pour le secteur de l'aide et du soin à domicile.

CONTENU DU COURS

Les risques liés au travail à domicile, définition et facteurs déterminants.

- Les Facteurs de risques biomécaniques, psychosociaux et organisationnels.- Les facteurs aggravants, éléments d'anatomie et de physiologie de l'appareil locomoteur.
- Les méthodes de détection et d'analyse du travail.
- Les outils de recherche et de hiérarchisation de pistes d'amélioration de la situation de travail.

POINT REGLEMENTAIRE

habilitation

- cette formation ne peut être délivrée que par un formateur certifié

Formations complémentaires

- La formation aux techniques gestuelles.
- La formation de Sauveteur Secouristes du Travail (protéger, alerter, secourir)

Recyclage

- un recyclage d'une journée doit avoir lieu tous les 3 ans



FSEC21 - SENSIBILISATION AU RISQUE ROUTIER

OBJECTIFS : Modifier le comportement des conducteurs Prendre en compte la sécurité sur le plan routier. Sensibiliser aux dangers et aux différents aspects de la sécurité. Diminuer l'exposition aux risques routiers.

PRE-REQUIS : Aucun

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum.

DUREE : 1 Jour

PUBLIC : Tout salarié amené à conduire un véhicule dans le cadre de son activité professionnelle.

CONTENU DU JOUR 1

INTRODUCTION

- Description des activités et de leur contexte
- La réglementation
- Les chiffres sécurité

IDENTIFICATION DES DANGERS

- Les conditions physiques du conducteur
- La vision : caractéristiques et limites
- Conduite de nuit et perception visuelle
- Les conditions matérielles
- Le véhicule : lois physiques
- Les pneumatiques : caractéristiques et contraintes
- Vitesse
- Le délit de libation

DESCRIPTION DES RISQUES ET MOYENS DE PREVENTION

- Les risques
- Vigilance (sommeil, fatigue, téléphone)
- Psycho actif (alcool, drogues, médicaments).
- Les moyens de prévention
- Organes de sécurité (ceinture, airbag, appui-tête, niveaux, GPS, ABS...)
- Le constat

EVALUATION DES RISQUES

- Le code de la route : remise à niveau des acquis et réactualisation des connaissances.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES



FSEC22 - Responsable de réception et maintenance échafaudages

OBJECTIFS : Savoir réceptionner et assurer la maintenance des échafaudages de pied, selon la recommandation CNAMTS R408 (annexe 4).

PRE-REQUIS : Aucun

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum.

DUREE : 2 jours - 14 heures

PUBLIC : Personnels chargés par l'employeur de la réception et de la maintenance des échafaudages (secteur bâtiment, industrie et événementiel).

CONTENU DU COURS

Les textes applicables

- La réglementation (Code du travail et textes d'application)
- Les Recommandations de la CNAM.

Les accidents

- Les statistiques d'accidents liés aux échafaudages
- L'analyse de risques
- La responsabilité en cas d'accident
- La conduite à tenir en cas de situation dangereuse.

Technologie

- Définitions et terminologie
- Différents types d'échafaudages
- Éléments constitutifs.

Réception des échafaudages

- État des éléments constitutifs
- Stabilité et résistance des appuis (répartition, descentes de charges)
- Ancrages et amarrages
- Signalétique
- Conformité aux instructions du fabricant et aux plans de montage
- Les points de contrôle
- Le rapport de vérification (méthode).

Maintenance des échafaudages

- Les charges admissibles
- Dégagement des circulations
- Les points de contrôle
- Mesures de sécurité en cas de variations météorologiques préjudiciables à la sécurité.

FSEC23 - Travail en hauteur



OBJECTIFS : Déterminer les équipements individuels et collectifs nécessaires à la réalisation d'un chantier comportant des travaux en hauteur.

PRE-REQUIS : Aucun

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum.

DUREE : 2 jours - 14 heures

PUBLIC : Personnels chargés de l'encadrement et de la prévention des risques lors d'opérations comportant des travaux en hauteur.

CONTENU DU JOUR 1

Les travaux en hauteur

- Définition du risque
- Statistiques et causes d'accidents du travail en hauteur

Le contexte réglementaire

- Principes généraux de prévention
- Textes réglementaires relatifs aux travaux en hauteur
- Responsabilité pénale et civile - Jurisprudences

L'organisation de la prévention et les documents de sécurité

- Critères de choix et modalités de mise en oeuvre des dispositifs de protection collective

Aménagement des lieux de travail

- Plan de travail et garde-corps de protection
- Plates-formes élévatrices mobiles de personnes (PEMP)
- Plates-formes de travail suspendues
- Échafaudages fixes, échafaudages roulants, plates formes individuelles roulantes.

CONTENU DU JOUR 2

Critères de choix et modalités de mise en oeuvre d'un équipement de protection individuelle (EPI).

- Conditions préalables au recours à un équipement de protection individuelle
- Conséquences d'une chute avec harnais et organisation des moyens de secours
- Composants d'un système d'arrêt de chutes
- Les casques

Règles de base de mise en oeuvre d'un EPI antichute

- L'emploi des échelles et escabeaux.

Mise en situation et examen de cas concrets.

- Choix des modes opératoires et des équipements de travail selon différentes configurations d'intervention- Modalités pratiques de mise en oeuvre des solutions.

FSEC24 - CHSCT



OBJECTIFS : Favoriser l'implication opératoire des membres du CHSCT, Apporter des aides à l'application des missions du CHSCT

PRE-REQUIS : Aucun

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum.

DUREE : 5 jours - 35 heures

PUBLIC : membres CHSCT ou en devenir

CONTENU DU JOUR 1

Le CHSCT

- Evolution historique
- Composition
- Champ d'application
- Missions
- Fonctionnement
- Relations avec les acteurs de l'entreprise et les organisations de contrôle- Articulation du CHSCT avec les instances telles que CE, DP, groupe d'expression...

Structuration

- Les membres
- La participation au niveau des réunions :
- Le recueil collectif de l'information
- L'élaboration des réponses
- La diffusion des informations

Place et rôle des membres

- Moyens mis à disposition des membres :
- Connaissances et formation
- Accès dans les ateliers
- Recours
- Action des membres
- Repérage et action sur les risques :
 - techniques,
 - intervention auprès des collègues

La procédure de danger grave et imminent

Les acteurs représentant le personnel

- Le CE, les D.P., les syndicats, les groupes d'expression..., missions, rôles, organisation, relations-
- Les acteurs hiérarchiques (production, technique)
- Les acteurs fonctionnels (sociaux et médicaux) :

Le Service Sécurité (notions) :

- Champ couvert
- Composantes de la fonction
- Positionnement organisationnel

Le Service Médical (notions):

- Activité du Service
- Visites médicales
- Visites médicales spéciales
- Affectation au poste : la notion d'aptitude
- Visites d'atelier, les études de poste...
- Organisation des secours

Le Service du Personnel (notions)

Les Services

Techniques (notions) :

- Leur rôle dans la conception
- Matériel et méthodes de travail, entretien, installation et amélioration des matériels



CONTENU DU JOUR 2

La situation "accidents":

- Accidents :
- Statistiques :
- de l'Etablissement par rapport à la branche des ateliers...

Interprétations des taux

- Fréquence
- Gravité
- Cotisations
- Sensibilisation au coût des accidents

L'analyse d'accident :

- L'élaboration du compte-rendu
- Le recueil des faits
- Un compte-rendu clair et compréhensible
- La recherche des causes
- Par "arbre des causes"
- L'élaboration des solutions
- Les divers choix possibles : humains, techniques

Les limites de réalisation :

- techniques, économiques...
- La validité des solutions immédiates, à long terme.

L'analyse des risques du poste de travail:

- Les aspects techniques
- Les risques des installations :
- les heurts, les chutes de personnes mécaniques, électriques, brûlures, produits chimiques, incendie, explosion,
- manutentions mécaniques,
- manipulations manuelles, déplacements...

Les facteurs ergonomiques

- Les ambiances physiques (sensibilisation) bruit, vibration, chaleur, pollution-
- L'aménagement

spatial(dimensionnement...)

- Le cas du travail de bureau et sur informatique

Les facteurs psychosociologiques :

-

CONTENU DU JOUR 4

Un approfondissement sur des cas concrets et des

- mises en situation des stagiaires sont réalisés sur le thème suivants :- Elaboration du PV de réunion
- Enquête et analyse d'accidents
 - Audit des risques et propositions de solutions

CONTENU DU JOUR 5

Un approfondissement sur des cas concrets et des

- mises en situation des stagiaires sont réalisés sur le thème suivants :- Communiquer avec les salariés, la hiérarchie et en réunion de CHSCT- Les conditions de travail

- autonomie, identité, responsabilité, répétitivité, complexité...
- le stress
- charge de travail, les objectifs, les agressions...- le harcèlement sexuel et moral

Les actions préventives :

- Collectives, individuelles, au niveau des modes opératoires, au niveau de l'organisation du travail, au niveau technique

CONTENU DU JOUR 3

Mobilisation du CHSCT :

- Les priorités d'intervention du CHSCT
- Le programme annuel
- Les problèmes CHSCT à résoudre
- Les attentes des salariés

La répartition de la charge d'activité entre les

- membres- Motivation, Compétences, Disponibilités
- La transmission du savoir et de l'expérience
- Anciens/Nouveaux...
- La définition d'une politique et d'une stratégie commune à tous les membres du CHSCT- Les relations : Se présenter, Apporter des informations : l'attitude neutre, conseil, jugement ?
- Stress, Harcèlement , santé mentale des salariés : rôle des acteurs (CHSCT, DP, chef d'entreprise, service de santé au travail...)
- analyse et action de prévention
-

Comment aborder un problème CHSCT ?

- Les sources
- Les conséquences
- Recueillir les informations
- La validation
- L'élaboration de solutions potentielles

Les interlocuteurs et les recours pour traiter

- un problème CHSCT :- Préparer les questions à poser
- Définir l'interlocuteur pertinent

Les actions du CHSCT :

- L'élaboration de l'ordre du jour de la réunion trimestrielle,- L'élaboration du compte-rendu de la réunion trimestrielle,- La préparation d'un dossier
- La visite des ateliers et des bureaux.



FSEC25 - AMIANTE - Interventions sur des matériaux ou appareils susceptibles de libérer des fibres d'amiante

OBJECTIFS : Connaître le dispositif législatif et réglementaire français Savoir identifier et évaluer les risques Etre capable de définir des procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante

PRE-REQUIS : Aucun

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum.

DUREE : 3 jours - 21 heures

PUBLIC : Personnel opérateur qui effectue des opérations d'entretien ou de maintenance

CONTENU DU COURS

Les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la Exploitation du Dossier Technique Amiante santé

- Les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante

La réglementation du travail

- Les principaux éléments relatifs aux obligations des propriétaires d'immeubles bâtis concernant la recherche de flocages, calorifugeages et faux plafonds contenant de l'amiante et le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante
- Obligations des Chefs d'Etablissement dans le cadre de la protection des travailleurs

- Évaluation des risques
- Modalités d'utilisation des équipements de protection individuelle
- Choix, utilisation et suivi des équipements de protection collective

Étude de modes opératoires

- Gestion des déchets
- Validation des acquis

POINT REGLEMENTAIRE - ACTIVITÉS R 4412 - 139

Formation initiale

- Encadrement 3 jours
- Opérateur 2 jours

Formation de recyclage

- Encadrement 1 jour
- Opérateur 1 jour



FSEC26 - AMIANTE - Retrait amiante friable et non friable à risques particuliers - milieu intérieur

OBJECTIFS : Connaître le dispositif législatif et réglementaire français
Connaître des notions d'aéraulique appliquée à la zone de travail

PRE-REQUIS : Aucun

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum.

EVALUATION DES ACQUIS : Diaporama, livret de formation, tests d'évaluation (QCM, études de cas), démonstration de matériels, mise en pratique sur chantier-école

DUREE : 10 jours - 70 heures

PUBLIC : Chefs d'entreprise, conducteurs de travaux, responsables technico-commerciales, responsables d'études, coordonnateur SPS

CONTENU DU COURS

Les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé

Les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante

- La réglementation du travail applicable aux chantiers «amiante»
- Les principaux éléments relatifs aux obligations des propriétaires d'immeubles bâtis concernant la recherche de flocages, calorifugeages et faux plafonds contenant de l'amiante et le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante
- Exploitation du Dossier Technique Amiante

Évaluation des risques

- Modalités d'utilisation des équipements de protection individuelle
- Choix, utilisation et suivi des équipements de protection collective

Préparation et suivi des chantiers

- Techniques de confinement
- Techniques de retrait

Bilan aéraulique

- Gestion des déchets
- Gestion des situations particulières (urgences, anormales)

Validation des acquis

POINT REGLEMENTAIRE - ACTIVITÉS R 4412 - 114

Formation initiale

- Encadrement technique 10 jours
- Encadrement de chantier 10 jours
- Opérateur de chantier 10 jours

Formation de recyclage

- Encadrement technique 2 jours
- Encadrement de chantier 2 jours
- Opérateur de chantier 2 jours



FSEC27 - AMIANTE - Retrait amiante non friable - milieu extérieur

OBJECTIFS : Connaître le dispositif législatif et réglementaire français
Savoir identifier et évaluer les risques

PRE-REQUIS : Aucun

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum.

EVALUATION DES ACQUIS : Diaporama, livret de formation, tests d'évaluation (QCM, études de cas), démonstration de matériels, mise en pratique sur chantier-école **DUREE :** 5 jours - 35 heures

PUBLIC : Personnel d'encadrement et responsables des entreprises qui effectuent des opérations d'entretien ou de maintenance, maîtres d'ouvrage, coordonnateur SPS

CONTENU DU COURS

Les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la Évaluation des risques santé

- Les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante

La réglementation du travail

- Les principaux éléments relatifs aux obligations des propriétaires d'immeubles bâtis concernant la recherche de flocages, calorifugeages et faux plafonds contenant de l'amiante et le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante
- Obligations des Chefs d'Etablissement dans le cadre de la protection des travailleurs
- Exploitation du Dossier Technique Amiante

- Modalités d'utilisation des équipements de protection individuelle
- Choix, utilisation et suivi des équipements de protection collective
- Étude de modes opératoires
- Gestion des déchets

Validation des acquis

POINT REGLEMENTAIRE - ACTIVITÉS R 4412 - 114

Formation initiale

- Encadrement de chantier/Opérateur de chantier 2 jours

Formation de recyclage

- Encadrement de chantier/Opérateur de chantier 1 jour



FSEC28 - AMIANTE - Sensibilisation aux risques liés à l'amiante

OBJECTIFS : Connaître les risques liés à l'émission de fibres d'amiante. Connaître les obligations réglementaires concernant la gestion du risque « amiante »

PRE-REQUIS : Aucun

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum.

EVALUATION DES ACQUIS : Diaporama, livret de formation, tests d'évaluation (QCM, études de cas), démonstration de matériels

DUREE : 1 Jour - 7 heures

PUBLIC : Tous les professionnels du bâtiment

CONTENU DU COURS

Les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la Santé

- Les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante
- Obligations des propriétaires d'immeubles bâtis en matière de repérage des matériaux amianté
- Obligations des Chefs d'Etablissement dans le cadre de la protection des travailleurs
- Opérations pouvant libérer des fibres d'amiante
- Évaluation des risques
- **Mesures générales de protection**
- Equipements de protection individuelle

Validation des acquis



FSEC29 - Transpalettes à Conducteur Accompagnant

OBJECTIFS : Apprendre à utiliser un transpalette en respectant les règles de conduite et de sécurité

PRE-REQUIS : Aucun

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum.

DUREE : 1 jour - 7 heures

PUBLIC : tout public

CONTENU DU COURS

La sécurité

- Importance et coûts des accidents du travail
- Les responsabilités
- Prévention des accidents du travail

Analyse des risques liés à l'utilisation des transpalettes

- Recherches des risques
- Mesures de prévention

Textes relatifs à la conduite des transpalettes

- Décret 98-1084
- Article R.4323-55 du code du travail

Technologie des transpalettes

- Différents types
- Les différents mouvements
- Technologie et terminologie
- Les dispositifs de sécurité
- les organes de commande

Vérification des transpalettes

- Vérifications journalières
- vérifications générales périodiques
- Maintenance de 1er niveau

Plaques de charges des transpalettes

- Règles de stabilité
- Plaque d'identification
- Différentes présentations de plaques de charges
- Exercices d'application

Règles de conduite et de sécurité relatives aux transpalettes

- Le conducteur
- Qualification
- Protection personnelle
- Règles générales de conduite
- Circulation et milieu de travail
- Travail en charges
- Règles particulières
- Symboles et étiquettes des emballages

Entraînement à la conduite

- Adéquation
- Vérifications de début de poste
- Circulation à vide/en charge
- Prise et dépose d'une charge au sol
- Déchargement d'un camion
- Maintenance 1er niveau
- Vérification de fin de poste



FSEC30 - FIMO VOYAGEURS

OBJECTIFS : Être capable de conduire un véhicule de transport de voyageurs selon des principes professionnels. Avoir des notions sur la conduite rationnelle. Savoir utiliser l'ensemble des documents nécessaires à la réalisation des transports.

PRE-REQUIS : Être en possession des permis de conduire de la catégorie D en cours de validité.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum.

EVALUATION DES ACQUIS : Résultats obtenus à l'exercice récapitulatif
DUREE : 20 jours - 140 heures

PUBLIC : Toute personne de plus de 21 ans, titulaire du permis de conduire D.

CONTENU DU COURS

PERFECTIONNEMENT A LA CONDUITE PROFESSIONNELLE AXE SUR LES REGLES DE SECURITE ET LA PREVENTION DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

- Caractéristiques techniques des véhicules
- Plages d'utilisation rationnelle d'un moteur
- Freinage
- ABS
- ralentisseurs
- limiteur de vitesse
- Perception indices formel et informels
- Anticipation des situations
- Manoeuvres professionnelles

PREVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL EN CIRCULATION COMME A L'ARRET

- Sensibilisation aux accidents du travail
- Prévention des accidents du travail en circulation
- Prévention des accidents du travail sur véhicule à l'arrêt

LA SECURITE DANS LES TRANSPORTS SCOLAIRES. APPLICATION DE L'ENSEMBLE DES REGLEMENTATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT INTERURBAIN DE VOYAGEURS

- Le code de la route
- La réglementation du travail
- La réglementation européenne
- Le dispositif de contrôle.

COMPORTEMENT AU POSTE DE TRAVAIL :

- Hygiène de vie
- Comportement en situation d'urgence
- secours sur la route
- Respect des autres usagers
- Principes ergonomiques
- gestes et postures
- Prévention de l'alcoolémie.

PRINCIPES DE GESTION DES SITUATIONS CONFLICTUELLES. ENVIRONNEMENT TRANSPORT ROUTIER INTERURBAIN DE VOYAGEURS *Aspects économiques, sociaux

LA QUALITE DES SERVICES :

- Entreprise et qualité
- Attitude du conducteur et image de marque.

FSEC31 - CACES R383M Grues Mobiles



OBJECTIFS : Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la conduite des grues mobiles en insistant sur les consignes de sécurité.

PRE-REQUIS : Aucun

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum.

EVALUATION DES ACQUIS : Apports théoriques et pratiques, Apports méthodologiques, Exercices pratiques.

DUREE : 5 jours - 35 heures

PUBLIC : Toute personne désireuse de conduire une grue

CONTENU DU COURS

Formation grue mobile : Le conducteur

- Connaître son rôle et les éléments à respecter et à mettre en ?uvre
- Limites de l'appareil compte tenu de son implantation
- Man?uvres permises par l'appareil compte tenu de son implantation
- Savoir rendre compte à sa hiérarchie des difficultés rencontrées
- S'informer sur la masse et les caractéristiques des charges à manutentionner

Les principaux types de grues - Les risques liés à leur utilisation

- Savoir distinguer les différents types de grues mobiles (sur châssis tracté, sur châssis automoteur, sur véhicule porteur, sur ponton ?) et connaître leurs mouvements et leurs équipements de levage (flèche treillis, télescopique, articulée ?)
- Connaître les principaux risques et leurs causes
- Retombée de la charge
- Renversement de la charge ou de l'appareil
- Risques liés à l'environnement (vent, obstacles, lignes électriques ?)
- Risques liés à l'utilisation de l'énergie mise en ?uvre (mécanique, électrique, pneumatique, hydraulique ?)
- Connaître les risques particuliers liés aux utilisations spéciales (travaux maritimes ou fluviaux, travaux ferroviaires ?)

Notions élémentaires de physique

- Posséder quelques notions d'évaluation des charges
- Savoir apprécier les conditions d'équilibre du corps
- Technologie des grues mobiles
- Connaître les caractéristiques principales et les principaux composants des grues mobiles

- Connaître les différents mécanismes, leurs caractéristiques, leur rôle
- - Etre capable d'inspecter visuellement la grue et ses équipements
- Technologie et stabilité d'une grue mobile
- Connaître les conditions de stabilité d'un appareil en porte-à-faux
- Savoir appliquer ces conditions de stabilité à la grue
- Connaître les facteurs et les éléments qui influencent la stabilité.

Installation d'une grue mobile

- Connaître les informations relatives aux conditions normales d'implantation des appareils
- Connaître les principes qui doivent être impérativement respectés lors de la contribution des grutiers aux opérations d'installation et de repli des grues mobiles
- Connaître les moyens pouvant être mis en ?uvre pour empêcher l'accès aux zones dangereuses (balisage, gabarit ?)

Exploitation d'une grue mobile

- Etre capable de déterminer la masse globale des charges
- Etre capable d'apprécier les conditions d'appui aux abords et sous la grue mobile et de réaliser les calages nécessaires
- Savoir exécuter tous les mouvements que peuvent effectuer les grues mobiles munies, éventuellement, de leurs équipements auxiliaires
- Etre capable de respecter les tableaux de levage pour la manutention des charges
- Etre capable d'amarrer les charges
- Etre capable d'apprécier l'impact des conditions météorologiques
- Etre capable d'exécuter les ordres donnés par le chef de man?uvre, soit au moyen des signaux conventionnels à bras, soit au moyen d'autres systèmes de communication phonique, vidéo ?
- Etre capable de donner une information au moyen de signaux conventionnels à bras, soit au moyen d'autres systèmes de communication
- Savoir refuser l'exécution des opérations interdites ou dangereuses

Entretien d'une grue mobile

- Pouvoir lire et comprendre les documents et plaques signalétiques des grues mobiles
- Savoir utiliser les courbes de charge fournies par le constructeur
- Savoir utiliser les aides à la conduite (contrôleur d'état de charge, indicateurs d'angle de flèche ?)



auxiliaires afin de déceler les anomalies, d'y porter remède ou d'en informer son responsable hiérarchique

- Etre capable de discerner les symptômes d'usure sur les câbles et appareils de levage
- Etre capable de réaliser des travaux d'entretien simples tel que graissage, complément des niveaux d'huile, nettoyage des filtres, remplacement des câbles ?
- Etre capable de rendre compte à sa hiérarchie par un rapport simple des anomalies constatées et de tenir à jour un carnet d'entretien

Connaissances générales

- Connaître les bases de la réglementation concernant l'utilisation des grues mobiles
- Connaître les documents qu'il doit pouvoir présenter lors des contrôles
- Connaître les rôles des différents organismes de contrôle technique, contrôle administratif (Inspection du Travail, CRAM), de l'OPPBT
- Connaître les rôles et responsabilités des intervenants sur un chantier (chef de chantier, chef de man?uvre, grutier)



FSEC32 - SSIAP 1

OBJECTIFS : Se préparer et se présenter à l'examen en vue du diplôme SSIAP 1, conformément à l'Arrêté du 2 mai 2005.

PRE-REQUIS : - être secouriste (AFPS ou PSC 1 ou SST ou PSE2) de moins de 2 ans - Certificat SST à jour - Etre reconnu apte à rédiger

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum.

DUREE : 10 jours - 67 heures

PUBLIC : Futurs agents de sécurité incendie.

CONTENU DU COURS

- Le feu et ses conséquences
- La sécurité incendie
- Les installations techniques
- Le rôle et les missions de l'agent de sécurité incendie-Visites de site
- Mises en situation d'intervention.

Épreuves

- Épreuve écrite (QCM).
- Épreuve pratique : ronde avec anomalies et sinistre.

FSEC33 - FIMO MARCHANDISES



OBJECTIFS : Être capable de conduire un véhicule avec une approche professionnelle. Avoir des notions sur la conduite rationnelle et sur les facteurs qui l'influencent. Savoir utiliser l'ensemble des documents nécessaires à la réalisation des transports, Assurer les bases professionnelles nécessaires pour exercer l'emploi de conducteur routier eu égard des conditions générales de la pratique du métier et des conditions particulières de sécurité. Être capable d'adapter une démarche personnelle de représentation du métier de conducteur

PRE-REQUIS : Être titulaire d'un permis de conduire de la catégorie C ou EC en cours de validité

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum.

EVALUATION DES ACQUIS : TEST FINAL D'EVALUATION DES COMPETENCES

DUREE : 20 jours - 140 heures

PUBLIC : Conducteur d'un véhicule de transport de marchandises de plus de 3,5 tonnes de PTAC sans être titulaire d'un diplôme professionnel.

CONTENU DU COURS

ACCUEIL ET PRESENTATION DE LA FORMATION (1 H 00)

PERFECTIONNEMENT A LA CONDUITE RATIONNELLE

AXE SUR ENVIRONNEMENTALE (35 H 00) :

- Prévention des risques

LES REGLES DE SECURITE (65 H 00) :

- Caractéristiques techniques du véhicule et fonctionnement

des organes de sécurité- Perfectionnement à une conduire rationnelle - Conduite préventive, évaluation des situations d'urgence

sûre et

économique, possibilité offerte par

l'informatique embarquée et optimisation de la consommation de carburant.- Principe d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique

- Chargement, arrimage, manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et bonne utilisation du véhicule- Application pratique de la conduite professionnelle en situation normale comme en situation difficile

APPLICATION DES REGLEMENTATIONS (21 H 00) :

- Réglementation sociale nationale et européenne du transport routier de marchandises, notamment temps de conduite et de repos, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle, formation des conducteurs, conventions collectives, statuts particuliers- Réglementation applicable au transport de marchandises en national et international, urbain et non urbain, contrat et documents

SANTE, SECURITE ROUTIERE ET SECURITE

- physiques, hypovigilance
- Aptitude physique et mentale

au travers d'exercices pratiques permettant

une approche des situations à risques-

Principes élémentaires de secourisme

- Règles de circulation et de signalisation routière

- Risques de la route, facteur aggravant liés

aux véhicules lourds- Accidents du travail

en circulation comme à l'arrêt

- Sécurité dans le transport scolaire

- Principe de gestion des situations conflictuelles

- Circulation dans les tunnels : règles de conduite,

spécificités des grands ouvrages- Franchissement

des passages à niveau

- Criminalité et trafic des clandestins

SERVICE LOGISTIQUE (14 H 00) :

- Comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service- Environnement économique du transport routier de marchandises, organisation du marché

TEST FINAL D'EVALUATION DES COMPETENCES ACQUISES, CORRECTION ET SYNTHESE DU STAGE (4 H 00)

FSEC34 - FCO MARCHANDISE



OBJECTIFS : Être capable de se perfectionner à la conduite rationnelle en appliquant les règles de sécurité. Connaître les applications réglementaires régissant la profession. Avoir connaissances des règles et principes relatifs à la santé, la sécurité routière et la sécurité environnementale. Être conscient de l'importance du monde du transport et des attitudes positives à développer à son égard.

PRE-REQUIS : Être titulaire du permis de conduire de la catégorie C ou EC en cours de validité et avoir satisfait à l'obligation de formation initiale (FIMO) ou en avoir été dispensé. **METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :** Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum.

DUREE : 5 jours - 35 heures

PUBLIC : Tout conducteur du secteur du transport de marchandises au cours de chaque période consécutive de 5 ans de sa vie professionnelle.

CONTENU DU COURS

ACCUEIL ET PRESENTATION DE LA FORMATION (0 H 30) BILAN DES CONNAISSANCES (3 H 30) :

- Réglementation du transport et sécurité routière
- Techniques et comportement de conduite, conduite libre et accompagnée

PERFECTIONNEMENT A LA CONDUITE RATIONNELLE AXE SUR LES REGLES DE SECURITE (11 H 00) :

- Conduite préventive, évaluation des situations d'urgence au travers

- Caractéristiques techniques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité
- Perfectionnement à une conduite rationnelle sûre et économique, possibilité offerte par l'informatique embarquée et optimisation de la consommation de carburant.

- Principe d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique

- Chargement, arrimage, manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et bonne utilisation du véhicule

- Application pratique de la conduite professionnelle en situation normale comme en situation difficile

--APPLICATION DES REGLEMENTATIONS (actualisation des connaissances) (6 H 00) :-

- Réglementation sociale nationale et européenne du transport routier de marchandises, notamment temps de conduite et de repos, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle, formation des conducteurs, conventions collectives, statuts particuliers

- Réglementation applicable au transport de marchandises en national organisation du marché et international, urbain et non urbain, contrats et documents

SANTE, SECURITE ROUTIERE ET SECURITE ENVIRONNEMENTALE (actualisation des connaissances) (7 H 00)

- Prévention des risques physiques, hypovigilance
- Aptitude physique et mentale

d'exercices pratiques permettant une approche des situations à risques

- Principes élémentaires de secourisme
- Règles de circulation et de signalisation routière
- Risques de la route, facteur aggravant liés aux véhicules lourds
- Accidents du travail en circulation comme à l'arrêt
- Sécurité dans le transport scolaire
- Principe de gestion des situations conflictuelles
- Circulation dans les tunnels : règles de conduite, spécificités des grands ouvrages
- Franchissement des passages à niveau
- Criminalité et trafic des clandestins

SERVICE LOGISTIQUE (actualisation des connaissances) (4 H 00)

- Comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service
- Environnement économique du transport routier de marchandises,

EVALUATION DES ACQUIS ET SYNTHESE DU STAGE (3 H 00)

FSEC35 - FCO VOYAGEURS



OBJECTIFS : Etre capable de se perfectionner à la conduite rationnelle en appliquant les règles de sécurité Connaitre les applications règlementaires régissant la profession Avoir connaissances des règles et principes relatifs à la santé, la sécurité routière et la sécurité environnementale. Etre conscient de l'importance du monde du transport et des attitudes positives à développer à son égard.

PRE-REQUIS : Être titulaire du permis de conduire de la catégorie D ou ED en cours de validité et avoir satisfait à l'obligation de formation initiale (FIMO) ou en avoir été dispensé.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum.

DUREE : 5 jours - 35 heures

PUBLIC : Tout conducteur du secteur du transport urbain de voyageurs au cours de chaque période consécutive de 5 ans de sa vie professionnelle.

CONTENU DU COURS

ACCUEIL ET PRESENTATION DE LA FORMATION (0 H 30) BILAN DES CONNAISSANCES (3 H 30):

- Règlementation du transport et sécurité routière
- Techniques et comportement de conduite, conduite libre et accompagnée

PERFECTIONNEMENT A LA CONDUITE RATIONNELLE

AXE SUR - Conduite préventive, évaluation des situations d'urgence au travers

LES REGLES DE SECURITE (11 H 00) :

- Caractéristiques techniques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité
- Perfectionnement à une conduire rationnelle sûre et économique, possibilité offerte par l'informatique embarquée et optimisation de la consommation de carburant.
- Principe d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique
- Chargement, respect des consignes de sécurité et bonne utilisation du véhicule pour assurer la sécurité et le confort des passagers
- Application pratique de la conduite professionnelle en situation normale comme en situation difficile

APPLICATION DES REGLEMENTATIONS (actualisation des connaissances) (6 H 00) :

- Règlementation sociale nationale et européenne du transport de voyageurs, notamment temps de conduite et de repos, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle, formation des conducteurs, conventions collectives, statuts particuliers
- Règlementation applicable au transport de voyageurs en national et international, urbain et non urbain, contrats et documents.

SANTE, SECURITE ROUTIERE ET SECURITE ENVIRONNEMENTALE (actualisation des connaissances) (7 H 00)

- Prévention des risques physiques, hypovigilance
- Aptitude physique et mentale

d'exercices pratiques permettant une approche des situations à risques

- Principes élémentaires de secourisme
- Règles de circulation et de signalisation routière
- Risques de la route, facteur aggravant liés aux véhicules lourds
- Accidents du travail en circulation comme à l'arrêt
- Sécurité dans le transport scolaire
- Principe de gestion des situations conflictuelles
- Circulation dans les tunnels : règles de conduite, spécificités des grands ouvrages
- Franchissement des passages à niveau
- Criminalité et trafic des clandestins

SERVICE LOGISTIQUE (actualisation des connaissances) (4 H 00)

- Comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service
- Environnement économique du transport routier de voyageurs, organisation des transports et rôle des différents acteurs économiques et institutionnels

EVALUATION DES ACQUIS ET SYNTHESE DU STAGE (3 H 00)

FSEC36 - Passerelle Voyageurs



OBJECTIFS : Être capable de se perfectionner à la conduite rationnelle en appliquant les règles de sécurité Connaitre les applications règlementaires régissant la profession Avoir connaissances des règles et principes relatifs à la santé, la sécurité routière et la sécurité environnementale. Être conscient de l'importance du monde du transport et des attitudes positives à développer à son égard.

PRE-REQUIS : Être titulaire du permis de conduire de la catégorie D ou ED en cours de validité et de l'attestation FIMO (ou de la dispense) du secteur du transport de marchandises

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum.

EVALUATION DES ACQUIS : Pour la partie théorique : QCM de 40 questions, recevabilité à 24 bonnes réponses Pour la partie pratique : contrôle continu

DUREE : 5 jours - 35 heures

PUBLIC : Tout conducteur titulaire d'une FIMO ou d'une FCO du transport de marchandises souhaitant intégrer le secteur du transport de voyageurs (formation préalable à l'intégration du secteur).

CONTENU DU COURS

ACCUEIL ET PRESENTATION DE LA FORMATION (0 H 30)

****PERFECTIONNEMENT A LA CONDUITE RATIONNELLE AXE SUR LES REGLES DE SECURITE (15 H 30) :**

- Caractéristiques techniques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité
- Perfectionnement à une conduire rationnelle sûre et économique, possibilité offerte par l'informatique embarquée et optimisation de la consommation de carburant.
- Principe d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique
- Chargement, respect des consignes de sécurité et bonne utilisation du véhicule pour assurer la sécurité et le confort des passagers
- Application pratique de la conduite professionnelle en situation normale comme en situation difficile

APPLICATION DES REGLEMENTATIONS (5 H 00)

- Réglementation sociale nationale et européenne du transport de voyageurs, notamment temps de conduite et de repos, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle, formation des conducteurs, conventions collectives, statuts particuliers
- Réglementation applicable au transport de voyageurs en national et international, urbain et non urbain, contrats et documents.

SANTE, SECURITE ROUTIERE ET SECURITE ENVIRONNEMENTALE (7 H 00) :

- Conduite préventive, évaluation des situations d'urgence au travers d'exercices pratiques permettant une approche des situations à risques
- Sécurité dans le transport scolaire
- Principe de gestion des situations conflictuelles

SERVICE LOGISTIQUE (actualisation des connaissances) (4 H 00):

- Comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service
- Environnement économique du transport routier de voyageurs, organisation des transports et rôle des différents acteurs économiques et institutionnels

EVALUATION DES ACQUIS ET SYNTHESE DE STAGE (3 H 00)

FSEC37 - Passerelle Marchandises



OBJECTIFS : Être capable de se perfectionner à la conduite rationnelle en appliquant les règles de sécurité Connaitre les applications règlementaires régissant la profession Avoir connaissances des règles et principes relatifs à la santé, la sécurité routière et la sécurité environnementale. Être conscient de l'importance du monde du transport et des attitudes positives à développer à son égard.

PRE-REQUIS : Être titulaire du permis de conduire de la catégorie C ou EC en cours de validité et de l'attestation FIMO (ou de la dispense) du secteur du transport des voyageurs

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cas pratiques reposant sur des problèmes de gestion d'entreprise. Stage de 8 participants maximum.

EVALUATION DES ACQUIS : Pour la partie théorique : QCM de 40 questions, recevabilité à 24 bonnes réponses Pour la partie pratique : contrôle continu

DUREE : 5 jours - 35 heures

PUBLIC : Tout conducteur titulaire d'une FIMO ou d'une FCO du transport de voyageurs souhaitant intégrer le secteur du transport de marchandises (formation préalable à l'intégration du secteur).

CONTENU DU COURS

ACCUEIL ET PRESENTATION DE LA FORMATION (0 H 30)

**PERFECTIONNEMENT A LA CONDUITE RATIONNELLE AXE SUR LES REGLES DE SECURITE (15 H 30) :

- Caractéristiques techniques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité
- Perfectionnement à une conduire rationnelle sûre et économique, possibilité offerte par l'informatique embarquée et optimisation de la consommation de carburant.
- Principe d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique
- Chargement, arrimage, manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et bonne utilisation du véhicule
- Application pratique de la conduite professionnelle en situation normale comme en situation difficile

APPLICATION DES REGLEMENTATIONS (5 H 00) :

- Réglementation sociale nationale et européenne du transport routier de marchandises, notamment temps de conduite et de repos, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle, formation des conducteurs, conventions collectives, statuts particuliers

SANTE, SECURITE ROUTIERE ET SECURITE ENVIRONNEMENTALE (7 H 00) :

- Conduite préventive, évaluation des situations d'urgence au travers d'exercices pratiques permettant une approche des situations à risques
- Accidents du travail en circulation comme à l'arrêt
- Circulation dans les tunnels

SERVICE LOGISTIQUE (actualisation des connaissances) (4 H 00)

- Comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service
- Environnement économique du transport routier de marchandises, organisation du marché

EVALUATION DES ACQUIS ET SYNTHESE DE STAGE (3 H 00)

ADMISSION : Pour la partie théorique : QCM de 40 questions, recevabilité à 24 bonnes réponses Pour la partie pratique :

- Réglementation applicable au transport de marchandises en national **contrôle continu** et international, urbain et non urbain, contrats et documents.

